

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 12

Date de convocation : 15/06/2023
Secrétaire de séance : Emmanuel COUX

L'an deux mille vingt-trois et le 20 juin, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie sous la présidence de Mme SCHNEIDER Sylvie, Maire.

Présents : SCHNEIDER Sylvie, BERTHET Daniel, DONZEL Jérôme, JONGMANS Thérèse, LOVET Céline, MOCELLIN Yves, MOLLARD André, MOLLOT Henri, VUAGNOUX Philippe, COUX Emmanuel, FIAMENGGHI Martine

Absents et excusés : BATTARD Patrick, STROOBANT Maëlle (pouvoir à Mme JONGMANS Thérèse), FEITH Jérôme, LINETTE Séverine.

N° 28-2023 : CONVENTION ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE SAVOIE ET LA COMMUNE POUR UN CHANTIER JEUNES

Dans le cadre de l'organisation de chantiers d'été, la Communauté de Communes Cœur de Savoie peut intervenir comme prestataire de service pour le compte de la commune de Ste-Hélène-du-Lac pour la mise à disposition de personnels âgés de 16 ans minimum régulièrement déclarés dans le but de réaliser du désherbage, tailles de haies... sur la commune de Ste-Hélène-du-Lac.

Mme Le Maire propose de signer la convention avec la Communauté de Communes Cœur de Savoie pour un chantier de 4 jeunes maximum du 24 juillet au 28 juillet 2023 de 8 h à 12 h.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- Accepte la proposition de Mme Le Maire.
- Charge Mme Le Maire de signer la convention avec la Communauté de Communes Cœur de Savoie.

Fait et délibéré à Ste-Hélène-du-Lac, le 21 juin 2023.
Pour copie conforme.

Le Maire,
Sylvie SCHNEIDER



Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture ou sous-préfecture le
Publié ou Notifié le

Secrétaire de séance,
Emmanuel COUX

A large, stylized handwritten signature in black ink, corresponding to Emmanuel Coux, the secretary of the meeting.